

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/06/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	18

Vote
A l'unanimité
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le jeudi 27 juin 2024 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jean-sur-Mayenne s'est réuni à la salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARRÉ Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par courrier électronique aux conseillers municipaux le 21/06/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/06/2024.

Présents : M. BARRÉ Olivier, Maire, M. GOBBE Thierry, M. SAUZEAU Dominique, Mme BOULAIN Anne M. BOUVIER Yann, M. ANDRÉ Vincent, M. BRUNET Paul, M. CHESNEL Jean-Fabien, Mme CLASSEAU Evelyne, M. GAMBERT Éric, Mme MERY BEAUGRAND Rachel, Mme PLESSIS Clémentine, Mme CHAUVIN Vanessa, M. ORRIÈRE Philippe, M. BARDOU René, M. DERBRÉ Gérard, Mme VAN BOURGOGNE Sylvie.

Excusée ayant donné procuration : Mme ROBIN Elisabeth à M. SAUZEAU Dominique,

Excusée : Mme DUFROU Virginie

A été nommée secrétaire : Mme CLASSEAU Évelyne,

2024-34 Délibération portant désaffectation et aliénation d'un chemin rural après enquête publique

Monsieur le Maire rappelle le dossier suivant :

Par délibération n°2020-50 en date du 19/11/2020, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural dit de « Bel-Air » parcelles cadastrées section B n°1047 et Section B n°1020 situé au lieu-dit La Clouterie entre la voie communale de Bel-Air et la route départementale 131 en vue de sa cession à Madame Maëva CHEVREUIL et Monsieur Anthony GAUGAIN, riverains dudit chemin,

L'enquête publique s'est déroulée du 28 avril 2021 au 12 mai 2021.

Le commissaire-enquêteur avait émis un avis favorable avec observation, motivé par délibération n°2021- 43 en date du 01/07/2021 :

« J'émet un Avis Favorable au projet d'aliénation du chemin rural, de la commune de Saint Jean sur Mayenne 53240, tel que délimité, et présenté dans le dossier soumis à enquête publique pour ce qui concerne la demande suivante ;

Chemin rural de «Bel-Air» d'une superficie de 215m², cadastré ; section B, N°1071, jouxtant les parcelles cadastrées section B, N°1047 et 1020 appartenant aux demandeurs de cette aliénation, Madame Maëva CHEVREUIL, et Monsieur Anthony GAUGAIN demeurant « La Clouterie » 53240 Saint Jean sur Mayenne.

Sous Réserve :

De la réalisation d'une liaison douce, en bordure du terrain des demandeurs de cette aliénation, sur la bande de terre vacante, d'une largeur d'environ 3 mètres, longue d'une quarantaine de mètres, appartenant au Conseil Départemental de la Mayenne.»

Après avoir constaté que la procédure a été respectée, que les travaux ont été réalisés par Madame Maëva CHEVREUIL et Monsieur Anthony GAUGAIN,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, et à l'unanimité,

DÉCIDE

De désaffecter le chemin rural dit de « Bel-Air » d'une contenance de 215 m², en vue de sa cession, plan en annexe,

FIXE

Le prix de vente dudit chemin à 5,00€ (cinq euros) le m²;

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Adopté à l'unanimité,

La présente délibération peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

La secrétaire,
Évelyne CLASSEAU



Pour copie conforme :
En mairie, le 28/06/2024
Le Maire,



Olivier BARRÉ

**ALIENATION DOMAINE PUBLIC
VENTE PAR LA COMMUNE
A M GAUGAIN**

PLAN DE BORNAGE

Cadastre : Section B

PLAN PROVISOIRE

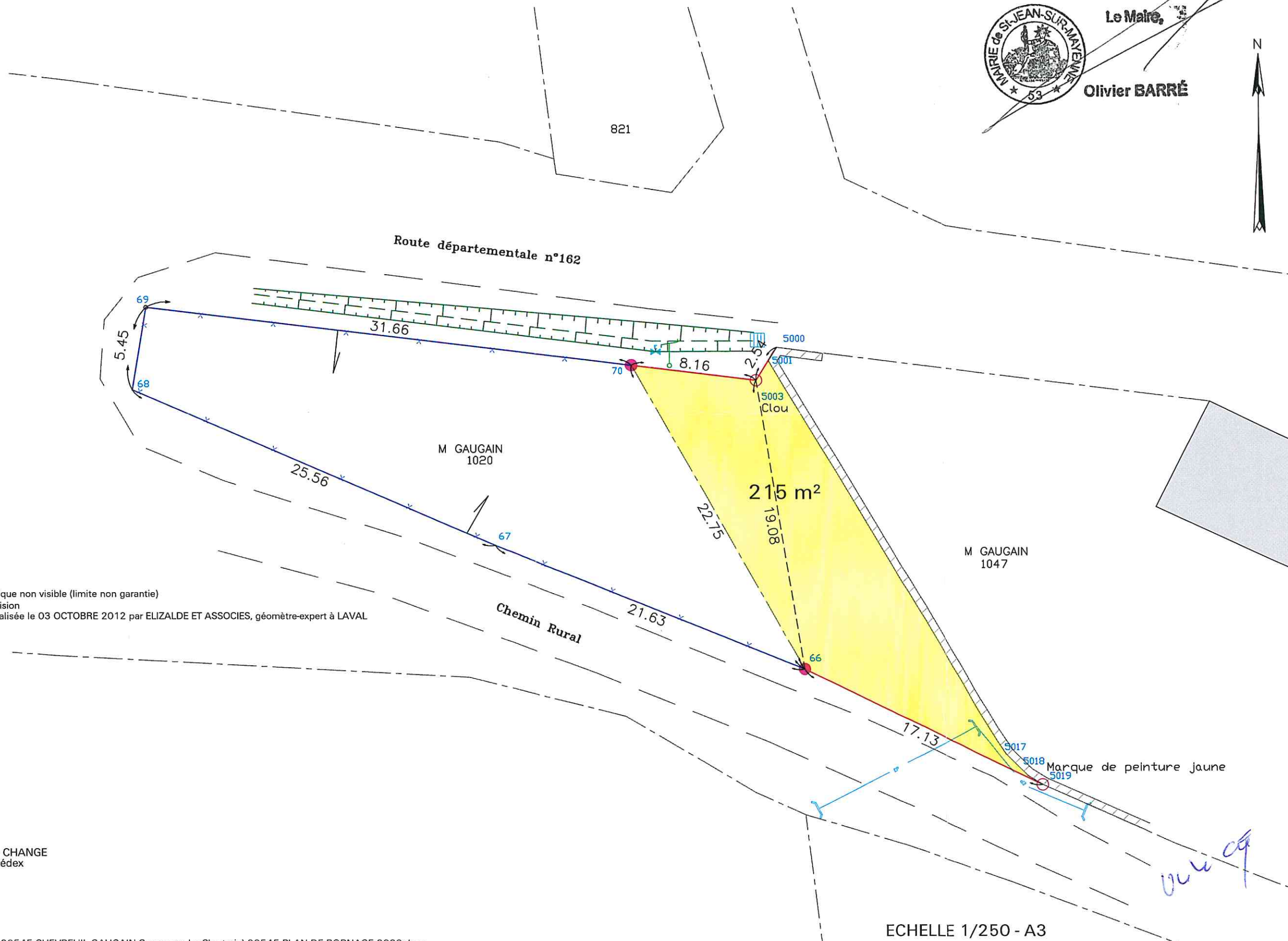
(sous réserve de validation par le service du cadastre)



Le Maire,
Olivier BARRÉ



LAMBERT 93 - CC48			
MAT	X	Y	
66	1421213.23	7221200.73	Borne
70	1421202.04	7221220.53	Borne
5000	1421211.49	7221221.71	Angle muret
5003	1421210.15	7221219.56	Clou
5019	1421228.61	7221193.20	Peinture jaune



Légende :

- Borne OGE nouvelle
- Application cadastrale numérique non visible (limite non garantie)
- Nouvelle limite issue de la division
- Limite issue d'une division réalisée le 03 OCTOBRE 2012 par ELIZALDE ET ASSOCIES, géomètre-expert à LAVAL
- x Clôture en barbelé
- Mur
- Privatif

Dressé le 05 AOUT 2020 par :



Géomètres-Experts Fonciers

Parc Cérès - 21 rue Ferdinand Buisson - Bât i - CHANGE
Adresse postale : BP51503 - 53015 LAVAL Cédex

Tél: 02.43.53.67.21 - Fax: 02.43.53.64.86
email: laval@kaligeo.fr

Réalisé par : O MENARDAIS

Dossier 20545

O:\CAO-DAO\4-Communes\St Jean sur Mayenne\20545-CHEVREUIL-GAUGAIN-Commune-La Clouterie\20545 PLAN DE BORNAGE 2020.dwg

ECHELLE 1/250 - A3

ouu 09